

## PROCES VERBAL DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 mai 2014

Convocations du 28 avril 2014

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Madame BOUDIN Valérie, Monsieur DEPOILLY Christophe, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Madame JOACHIM Charlotte, Monsieur LECONTE Max, Madame LUCAS Caroline.

#### 01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur DEPOILLY Christophe a été nommé secrétaire de séance.

#### 02 : Procès Verbal :

Le procès verbal du 4 avril est adopté à l'unanimité.

#### 3 : Analyse financière :

##### Le Coefficient d'AutoFinancement.

Ce coefficient vise à appréhender l'équilibre financier global de la collectivité  
(Il est égal à : charges de fonctionnement + remboursement de la dette / produits de fonctionnement)

- a. Si le résultat est supérieur à 1 durant deux années consécutives, cela signifie que la commune n'a dégagé aucune épargne nette pour le financement de ses investissements.

2008	2008	2010	2011	2012	2013
1,07	0,84	1,19	0,94	0,80	0,98

Ce ratio se dégrade de manière sensible compte tenu de la hausse importante de l'annuité en capital + 59 000€ mais aussi de la baisse des produits de fonctionnement à hauteur de 47 000€.

Ce ratio pour 2014 se situe désormais nettement au-dessous de la moyenne de la strate qui est de 0.87.

La CAF (Capacité d'Auto Financement) nette s'en trouve affectée. Elle passe de 116.700 € en 2012 à 107 00 € en 2013, et permet de financer les investissements de manière modique.

##### B) Le ratio de rigidité structurelle.

Ce ratio consiste à établir la part que représente les charges obligatoires.

Il correspond à : **charges de personnel + capital et intérêts de la dette / produits de fonctionnement.**

2008	2009	2010	2011	2012	2013
0,59	0,42	0,44	0,43	0,40	0,44

## Commune d'Aigneville Réunion du 5 mai 2014

Pour Aigneville ce ratio doit être inférieur à 0.55 et la médiane se situe à 0.41.

Ce ratio se dégrade en 2013 pour se situer juste en dessus de la médiane.

L'augmentation des charges d'intérêts et la diminution des produits de fonctionnement sont la cause de la dégradation du ratio.

Les charges de personnel, premier poste de dépenses sont maîtrisées puisqu'elles représentent 43.73% des charges de la commune contre 41,61% pour la moyenne départementale, soit 219€ par habitant contre 217€ pour la moyenne départementale.

### **C) Les ratios de surendettement.**

Ces ratios correspondent au nombre d'années de produits réels ou de CAF nécessaires au remboursement de la dette.

Pour Aigneville, Le ratio d'endettement ne doit pas excéder 1.4 et l'encours de la dette ne doit pas dépasser 4 à 6 années de CAF. (chiffres hors lotissement)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Ratio d'endettement</b>	0.71	1.51	1.16	0.91	1.04	<b>0.97</b>
<b>Ration encours dette/CAF</b>	--	7.02	7.18	4.00	4.11	5.11

Le ratio encours de la dette / produits et le ratio encours de la dette / CAF restent corrects.

Néanmoins, l'encours de la dette représente 607€/h contre 449 €/h pour la moyenne départementale. La commune d'Aigneville doit donc se montrer très prudente dans sa politique d'endettement.

### **d) Fiscalité :**

La pression fiscale reste très acceptable à Aigneville, notamment en matière de taxe d'habitation, puisque le taux communal de 16.60% est inférieur à la moyenne départementale à 17.03%

Concernant les bases d'impositions, la commune d'Aigneville dispose de bases nettement inférieures à la moyenne départementale.

	<b>Aigneville</b>	<b>Pour comparaison taux Départemental</b>
Taxe habitation	667 €/habitant	738 € / habitant
Foncier bâti	540 € / habitant	679 € / habitant

### **e) CONSTAT 2013**

Les charges de fonctionnement réelles restent stables en 2013 (-1414€)

Elles représentent 508 € par habitant pour la commune contre 520 € pour la moyenne départementale.

Les produits de fonctionnement réels diminuent sensiblement de + de 8% soit 47.7 K€.

Ces produits représentent 626€/h pour la commune contre 666 €/h pour la moyenne départementale.

Les investissements en 2013 avec les remboursements d'emprunts s'élèvent à 326 K€.

## Commune d'Aigneville Réunion du 5 mai 2014

La commune doit puiser dans son fonds de roulement à hauteur de 42K€ pour couvrir le déficit de financement.

«Pour mémoire cela correspond en partie au remboursement par anticipation du prêt TVA de 50 K€ »

La fiscalité, reste dans la moyenne départementale au niveau des produits de Taxe d'habitation et de Taxe Foncière Bâti sur Aigneville, alors même que les bases sont inférieures respectivement de 11 et 26 % à la moyenne départementale.

L'encours de la dette représente au 31 décembre 2013, 516 K€ soit 607 € par habitant contre 449€/h pour la moyenne départementale.

Le résultat est excédentaire de 17 684.62€ en section d'investissement et en excédent de 136 953.39 € en section de fonctionnement, hors restes à réaliser.

Cependant compte tenu des résultats reportés de 2012 l'excédent global 2013 est de 128 936.79 €.

Le fonds de roulement représente donc 128 937 € au 31 décembre 2013 :

	Aigneville	Pour comparaison Moyenne départementale
Fond roulement	152 €/habitant	438 € / habitant

La trésorerie se situe au 31/12/2013 à 168 934 € soit 142 jours de dépenses de fonctionnement réelles.

**La situation financière de la commune est donc toujours correcte en 2013, au regard de ces ratios. Le niveau de la CAF nette, reste à surveiller de manière à ce qu'elle participe au financement des investissements.**

### 4- Taxes :

Il est rappelé au conseil les taux d'imposition de la commune sur 2013 :

Taxe d'habitation	16,60 %
Taxe foncière bâti	18,84 %
Taxe foncière non bâti	36,09 %
CFE	16,36 %

La commission finances a examiné le dossier et propose au conseil compte tenu de la conjoncture actuelle de maintenir les taux des taxes au niveau de l'année 2013,

**Le conseil à l'unanimité décide le vote des taux comme indiqué ci-dessous.**

### 5 Subvention 2014 :

Associations	2013	2014
ADDRC	0	0
Amicale Sapeurs Pompiers	0	0
C A U E de la SOMME	30	30
Forains Hétroy Wiliam	50	50
Forains Godin Philippe	50	50
Fondation du patrimoine	50	50

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 5 mai 2014**

Aide à domicile en milieu rural de Chepy	80	80
MA.DO.PE.H	80	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80	80
Ass. ACPG & CATM (80*2)	160	160
Sté de Chasse Aigneville	260	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260	260
Club de Gymnastique	260	260
Ass Culture et Loisirs	260	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260	260
Ass. Sauvegarde du Patrimoine	260	260
Harmonie d'Aigneville	260	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300	300
Forains Pruvauskoot + 200 de tickets	450	450
Forains Vain Thierry dont 200 tickets	505	505
Comité des œuvres sociales (personnel)	1 200	1 400
CCAS	1 700	3 500
Classe de Neige	5 000	0
	<b>11 815</b>	<b>8 815</b>

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution des subventions telles qu'indiquées.  
Les associations indiquées dans ce tableau peuvent avoir accès gratuitement à la salle polyvalente deux fois par an.

## **6 - Budget communal et Budget Lotissement :**

### **Budget communal :**

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 729 928,00€  
Recettes : 729 928,00 €

#### **Investissement :**

Dépenses : 303 590,00 €  
Recettes : 303 590,00 €

#### **Vote du budget :**

#### Section de Fonctionnement par chapitre:

Le conseil adopte le budget primitif en section de fonctionnement par 15 voix.

## Commune d'Aigneville Réunion du 5 mai 2014

### Section d'investissement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section d'investissement par 13 voix pour et deux abstentions.

Le conseil municipal décide d'affecter au 1068 la somme de 128 936,79 € afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N -1,

### Investissement 2014 :

<b>Voirie Route d'HOCQUELUS</b>	<b>68 500,00 €</b>
<b>Barrage Route d'Hocquelus</b>	<b>4 000,00 €</b>
<b>TBI 3 Classes</b>	<b>8 820,00 €</b>
<b>logiciel Magnus Mairie</b>	<b>2 835,72 €</b>
<b>Scène salle FD</b>	<b>4 975,13 €</b>
<b>Travaux Ecole d'Hocquelus (Gaffé)</b>	<b>2 232,50 €</b>
<b>Travaux pointe Rue de Courtieux et d'Acheux à Courcelles</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Toiture et agrandissement point d'aération pour une meilleure ventilation salle FD</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Eclairage trous noirs (coûts 4 éclairages sans candélabres) voir rue de Courtieux</b>	
<b>Devis gaffé</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Barrière accès locaux communaux (devis en cours)</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>Barrière accès cour rue de Fressenneville (devis en cours)</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Clôturer terrain Mairie pour sécuriser les enfants devis en cours</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Agrandissement Garage et Mur de séparation terrain école rue de Fressenneville</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Isoler préau École maternelle</b>	<b>2 500,00 €</b>
<b>Aménager le bucher dans la cour de l'école d'Hocquelus</b>	<b>2 500,00 €</b>
<b>Aménager l'entrée de l'école de Fressenneville comme l'entrée de la maternelle</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Convention Association du Vimeu (30 jours) soit 1 équipe sur 6 semaines à 200 € jour</b>	<b>6 000,00 €</b>
<b>VMC mairie (odeurs de cuisine) et classe d'Hocquelus (condensation) Devis gaffé</b>	<b>2 000,00 €</b>

### Budget lotissement :

#### Fonctionnement :

Dépenses : 17 151,00€

Recettes : 17 151,00 €

#### Investissement :

Dépenses : 12 494,00 €

Recettes : 12 494,00 €

Le conseil municipal adopte le budget primitif du lotissement communal 2014 tel que présenté et décide d'affecter au compte 1068 la somme de 6093,60 € afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N

-1.

### 7 Personnel Communal :

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, le contrat CUI de Madame ALIX Karine a été renouvelé pour une durée de 6 mois.

La demande de renouvellement pour Monsieur GOURLIN Hervé a été transmise à Pole Emploi.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 5 mai 2014**

**8 : Point cadre de Vie :**

Le président de la commission informe le conseil des divers emplacements qui seront fleuris dans la commune.

Le budget attribué à cette commission est de 3000 €.

La commune s'est inscrite pour participer au concours des Villes et Villages Fleuries.

Suite au passage en 2013, du jury des villes et Villages fleuries, il est préconisé de mettre en place la récupération des eaux, la commission étudiera cette possibilité.

**9 : Point Aide Sociale et Scolaire :**

Dictionnaires 6<sup>ème</sup>

La commande a été passée pour la remise des dictionnaires aux enfants partant en 6<sup>ème</sup>.

Centre de loisirs :

Le conseil est informé des sorties qui seront faites pendant le mois de juillet.

Fête des Voisins :

La fête des voisins se déroulera le samedi 24 mai à Aigneville

8 Mai :

Cérémonie le 8 mai à partir de 11 h 45 en mairie.

**10 : Point Travaux :**

**Travaux rue d'hocquélus**

L'appel d'offres a été ouvert le 11 avril, la société STPA a été retenue pour la réalisation des travaux.  
Montant des travaux : 56 925,25 € H.T. Une subvention par le biais du CIDT nous a été accordée d'un montant de 13073 €.

Nous devons ajouter à cette dépense, la clôture à refaire, les frais d'acquisitions et frais annexes.  
Le conseil autorise Monsieur le maire à demander une subvention auprès des amendes de police.

**11 : Point urbanisme :**

Il est donné lecture des déclarations de travaux, certificats d'urbanisme, et permis de construire.

**12 : Dates à programmer :**

12 – 1 : Réunion de conseil

La prochaine réunion est programmée le 6 juin à 19 heures 30.

12 – 2 : réunions des Commissions :

Commission du Personnel : le 6 juin à 18 h 45

CCAS : 27 mai à 19 h 00

Commission sociale : 14 mai à 18 h 00

Commission sécurité : le 03 juin à 19 h.

Commission cadre de vie : 13 mai à 19 h

Info Commune : 19 mai à 20 h

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 5 mai 2014**

**13 : Divers :**

13 – 1 : Demande d'administrations

Certaines administrations demandent que nous leur transmettions les coordonnées des conseillers municipaux ; Aucun conseiller étant contre cette diffusion, nous transmettons la liste des conseillers et leur numéro de téléphone.

13 – 2 : Association sportive du Collège :

Lecture du courrier de l'association sportive du collège Gaston Vasseur demandant une subvention exceptionnelle pour le championnat de Handball

Le conseil décide l'attribution d'une subvention à titre exceptionnel de 80 €.

13 – 3 : Bornage :

Le prix du bornage de la parcelle rue d'Acheux est de 360 € pour acquérir une bande de terrain afin de réaliser ultérieurement la gestion des eaux pluviales.

13 – 4 : Acla

L'association organisera son assemblée générale le 26 mai, à l'ordre du jour, il sera évoqué le remplacement de la présidence de cette association.

Un adjoint peut être nommé Président.

Membre du conseil ne prenant pas part à l'association : Messieurs DELIGNIERES Francis, DELABRE Stéphane, LECONTE Max et Madame LUCAS Caroline.

13 – 5 : Concours de musique les 17 et 18 mai :

Samedi soir : concert à Feuquières.

Dimanche matin : Concert à Aigneville libre accès.

Aubade musicale ouverte à tous.

Un pot sera offert par la municipalité, ainsi qu'une coupe.

13-6 : Centre de loisirs :

Monsieur MICHAUD David a rencontré les personnes ayant postulé pour le mois de Juillet.

La charge du recrutement des animateurs fait partie des attributions du directeur du centre.

Sa sélection a été une personne à Courcelles, une personne de l'extérieur et trois personnes sur Aigneville, plus nos deux contrats en cours.

Un habitant de la Commune a fait part de son mécontentement pour le fait que la candidature de sa fille n'a pas été retenue pour le centre aéré de cette année.

Cette candidate avait 5 années d'expérience au centre d'Aigneville sans problème à la connaissance des parents.

Plusieurs Conseillers n'ont pas compris ce choix et ont fait part de leur désaccord.

Même si le Directeur est responsable des recrutements des animateurs, les Conseillers auraient souhaité qu'il sélectionne en priorité les candidatures de la Commune.

## **Commune d'Aigneville** **Réunion du 5 mai 2014**

### 13 – 7 : Elections européennes :

Heures	Noms Prénom	Noms prénom	Noms prénom
8 h à 10 h 30	Dufételle Hubert	Destobbeilleir Jacques	Bonvalet Evelyne
10 h 30 à 13 h	Delabre Stéphane	Foirestier Michel	Boudin Valérie
13 h à 15 h 30	Dequevauviller Michel	Dumont Jean-Louis	Leconte Max
15 h 30 à 18 h	Delignièrès Francis	Grognet Janine	Empereur Pascal

### 13 – 8 : Invitation de mariage

Il est donné lecture de l'invitation de Monsieur et Madame GOURLIN pour le mariage de leurs enfants le 29 juin.

## **14 : Droit d'initiative :**

### 14 -1 : Radars à Hocquélus

Les radars à Hocquélus seront reprogrammés afin qu'il indique la vitesse jusqu'à 100 k/h.

### 14 – 2 : Cantine Scolaire :

Il paraît que la quantité des repas n'est pas suffisante pour les enfants de primaire, le problème sera examiné par la présidente de la commission scolaire et sociale.

### 14 – 3 : Sécurité :

Il est demandé de mettre en place un panneau priorité à droite pour les voitures venant de Courtieux vers la rue de Courcelles.

### 14 – 4 : Visite des bâtiments :

La visite sera programmée rapidement.

### 14 – 5 : 8 mai :

Plusieurs conseillers demandent de bien vouloir les excuser de ne pas pouvoir être présents lors de la cérémonie du 8 mai.

### 14 – 6 : Employés communaux :

Il est demandé de rencontrer chaque employé communal, et d'avoir la qualification de chaque personne. Il est précisé que nous avons un nombre d'arrêts de travail important.

### 14 - 7 : Haie :

La personne n'ayant pas coupée sa haie à Hocquélus sera contactée afin que ce travail soit réalisé rapidement. Le conseil sera informé par mail de la suite de cette affaire.

### 14- 8 : Chemins

Une réunion sera programmée avec les agriculteurs pour leur demander de nous aider à étaler les cailloux que nous achèterons pour remblayer les chemins.

## Commune d'Aigneville Réunion du 5 mai 2014

### 14 – 9 : Défibrillateur

Le centre de Gamaches sera recontacté pour nous expliquer la manipulation du défibrillateur.

### 14 -10 : Info Commune

Il sera inséré une photo du club de football dans l'info commune.

### 14 -11 : Club de Football

Une réunion sera programmée avec le club de football.

### 14 -12 : Eglise et Vitraux

Il est demandé d'interdire les jeux de ballons autour de l'église afin d'éviter la casse des vitraux.  
Un arrêté du maire sera pris dans ce sens et l'information sera relatée dans l'info commune.

### 14 – 13 : Syndicats

Les élections des présidents et Vice présidents des syndicats ont été faites.  
Il est donné pour information de nom de chaque président dont la commune est adhérente.

### 14 -14 : Nettoyage réservoir

Le nettoyage du réservoir enterré à Aigneville est programmé le 13 mai, le nettoyage complet de l'autre château d'eau est programmé les 5 et 6 juin.

### 14 – 15 : Intervention de Monsieur DELIGNIERES Francis, en fin de séance :

Texte intégral de l'intervention de Monsieur DELIGNIERES Francis :

Démission de la Communauté de Communes - Pourquoi

Monsieur le Maire, Michel,

Depuis mars 2008 que j'occupe les fonctions de Premier Adjoint et Délégué Communautaire, je pense avoir rempli les missions et fonctions qui m'ont été confiées.

Ces fonctions j'ai essayé de les accomplir de mon mieux, avec toute l'énergie que j'ai pu mettre au service de la commune et des administrés.

J'ai également essayé d'accomplir de mon mieux au sein de la Communauté de commune du Vimeu Industriel les fonctions qui m'étaient confiées dans les commissions "Informatique et Communication" "Environnement, Traitement des déchets et Assainissement Collectif et non collectif".

J'ai également essayé d'accomplir de mon mieux en tant que Délégué Communautaire chargé du tourisme, en participant activement à l'inventaire des besoins et l'analyse des solutions à mettre en place sur le territoire du Pays des 3 Vallées pour développer le Tourisme sur la Picardie Maritime. (Pan économique très important de notre région)

J'ai également essayé de te représenter de mon mieux lors de tes absences, aux réunions de bureau de la com. de com., ou encore aux réunions de la commission des finances.

Toutes ces tâches, pendant ces 6 années, je les ai accomplies avec passion et conviction.

Maintenant, en ce qui concerne l'Élections des V.P. de la Communauté de Communes du 23 avril 2014.

Pendant les semaines qui les précédaient, tu m'as à plusieurs reprises demandé si le Président de la Communauté de Communes m'avait sollicité pour un poste de V.P., et ce encore le vendredi qui précédait les élections.

La veille de celles-ci tu es venu m'informer que le Président venait de te proposer la VP Assainissement, sous prétexte que tu étais, soit disant, le mieux placé, car déjà Président du Syndicat des eaux, tu n'as pu faire autrement que de me doubler en l'acceptant. Qu'elle fût ma surprise !!!

Je me permets de te rappeler quand même, comme précisé aux précédents paragraphes que j'ai été délégué de la commission ASSAINISSEMENT, pendant les 6 années qui viennent de s'écouler, cela est à ne rien y comprendre ?

Il est vrai que ce n'est pas vers cette VP que je me serais naturellement orienté, mais vu mon expérience rappelée ci-dessus, je l'aurais acceptée avec honneur et me serais consacré comme je le fais depuis 6 ans sur tous les dossiers qui me sont confiés.

## **Commune d'Aigneville**

### **Réunion du 5 mai 2014**

C'est pourquoi, je ne comprends pas et n'accepte pas après que tu m'as fait miroiter pendant plusieurs semaines que si l'on proposait à Aigneville une V.P. au sein de la Communauté de Communes, tu m'appuierais et ferais en sorte que celle-ci me revienne, car tu n'en voulais pas. (Tu n'avais pas le temps) Il semble également que mon expérience ait été très vite oubliée par Mr le Président de la Com. de Com. Qui, à la lecture du courrier Picard du 26 avril 2014, met en effet ta propre expérience en avant, sans préciser laquelle.

Cette expérience, en tant que Président du SIAEP, qui traite des eaux potables et non pas d'Assainissement, est rappelée dans la lettre d'accusé de réception de ma démission de la Communauté de Communes par Mr le Président.

Dans cette lettre, Mr le Président de la Com. De Com., rappelle également qu'il n'avait pas de positionnement ferme de la commune d'Aigneville, ce qui est contraire au discours que tu m'as tenu. Il rappelle en plus qu'il estimait en effet que tu étais un candidat susceptible de mettre à profit ton savoir. A ma connaissance il ne t'a pas mis le couteau sous la gorge pour accepter. Et là, tu as oublié de transmettre le relais.

J'ose encore croire et espérer, dans le cas présent, que ce n'est pas le prestige et l'appât des indemnités qui t'ont fait changer d'avis.

Tu connais maintenant les raisons pour lesquelles je me suis présenté, contre toi lors des Elections des VP à la Com de Com le 23 avril 2014 et ai démissionné de mon poste de Conseiller Communautaire à l'issue de cette même réunion.

Compte tenu de mon ressenti et des faits que je viens de porter à ta connaissance je considère que les conditions pour travailler sereinement ensemble ne sont plus réunies.

Mais compte tenu de l'appui reçu de la part d'élus et d'administrés, j'ai décidé de poursuivre mes mandats d'Adjoint et de Conseiller Municipal et d'être désormais en opposition à toi sur tous les sujets que je ne jugerais pas en phase avec mes convictions et les intérêts de la commune.

A la suite de cette intervention Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel a repris la parole pour préciser qu'il s'était exprimé avant l'ouverture de la réunion du Conseil et qu'il ne pouvait que regretter cette différence de point de vue tout en soulignant les qualités de Monsieur DELIGNIERES Francis au sein du Conseil Municipal.

Séance levée à 23 h 45

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion du 5 mai 2014**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
BOUDIN Valérie	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
JOACHIM Charlotte	Présente	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Présente	